

OMPI



SCP/12/2
ORIGINAL : anglais
DATE : 28 février 2008

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ PERMANENT DU DROIT DES BREVETS

Douzième session
Genève, 23 – 27 juin 2008

ACCREDITATION D'OBSERVATEURS

Document établi par le Bureau international

1. Le Comité permanent du droit des brevets (SCP), à sa première session tenue à Genève du 15 au 19 juin 1998, a marqué son accord sur certaines questions d'organisation et de procédure, y compris l'octroi du statut d'observateur à un certain nombre d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées (voir le paragraphe 6 du document SCP/1/2).

2. L'annexe du présent document contient des informations sur l'*Institute for Trade Standards and Sustainable Development* (ITSSD), organisation non gouvernementale ayant demandé à bénéficier du statut d'observateur ad hoc pour les sessions du SCP.

3. *Le SCP est invité à se prononcer sur la demande d'accréditation, en qualité d'observatrice, de l'organisation non gouvernementale désignée dans le présent document.*

[L'annexe suit]

INSTITUTE FOR TRADE STANDARDS AND
SUSTAINABLE DEVELOPMENT (ITSSD)

L'*Institute for Trade Standards and Sustainable Development* (ITSSD) est une organisation non gouvernementale caritative et éducative, qui a son siège aux États-Unis d'Amérique et est au bénéfice du statut d'entité exonérée d'impôt dans ce pays depuis 2001.

La mission de l'ITSSD est de promouvoir une conception constructive du développement durable, compatible avec la propriété privée, l'économie de marché ainsi que les principes de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. L'ITSSD informe les responsables politiques nationaux et internationaux des répercussions de l'évolution du droit étranger et du droit international sur les politiques scientifiques, techniques et de propriété intellectuelle des États-Unis d'Amérique et d'autres nations. Il étudie aussi les répercussions de ces droits sur la libre entreprise. Dans le cadre de sa mission, l'ITSSD analyse les liens étroits et complémentaires qui existent entre les droits fondamentaux que sont les droits de l'homme et les droits patrimoniaux, deux catégories de droits jouant un rôle essentiel dans la mise en place d'une liberté économique et politique.

L'ITSSD est convaincu que les économies émergentes ou en développement peuvent parvenir à une conception constructive du développement durable en mettant en place un environnement national propice à une reconnaissance et une protection fortes des droits de propriété intellectuelle, notamment les brevets et les secrets d'affaires.

Sur la base des résultats de ses recherches et analyses récentes, il est parvenu à la conclusion que le respect dont fait preuve une économie émergente ou en développement envers les droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient étrangers ou nationaux, conduit souvent à des découvertes ou des innovations scientifiques ou techniques nationales qui peuvent permettre 1) de promouvoir l'acquisition de connaissances indigènes, la diffusion des savoirs et le transfert de technologie; 2) d'encourager l'esprit d'entreprise *local* et l'apparition de marchés indigènes officiels ou officieux; 3) de relever les normes de l'enseignement *local* et de faciliter la coopération et les échanges universitaires, scientifiques et techniques au niveau international; 4) de promouvoir les *réinvestissements locaux* et les nouveaux placements locaux dans la recherche-développement ainsi que les investissements directs étrangers; 5) de créer des emplois mieux rémunérés, d'améliorer la santé de l'homme, de mettre en place un environnement plus propre, de réduire les taux de pauvreté et de parvenir à une vie de meilleure qualité et plus digne; et 6) de mieux préparer les économies en développement ou émergentes à jouer un rôle plus actif dans le système des échanges mondiaux. L'ITSSD publiera sous peu les résultats de ses recherches et analyses sous la forme d'un livre blanc.

Outre ses travaux de recherche et d'analyse approfondis sur les dimensions juridiques, économiques, politiques et sociales du droit étranger et du droit international en évolution et des normes industrielles, l'ITSSD et son personnel proposent aussi des ateliers et présentent des exposés sur ces questions à de hauts fonctionnaires nationaux du pouvoir exécutif et du corps législatif, à des membres du secteur industriel (sociétés et associations professionnelles) et à des acteurs de la communauté des organisations non gouvernementales (groupes de réflexion).

En outre, les deux hauts dirigeants de l'ITSSD sont connus au niveau international pour leur action dans les domaines du droit international en matière de droits de la personne (liberté religieuse), du commerce international, du droit de l'environnement et de la santé et de la diplomatie internationale. De même, l'ITSSD a l'honneur de bénéficier du soutien d'un conseil consultatif en expansion, constitué de personnes ayant une longue expérience de ces quatre domaines internationaux, à savoir les sciences, l'économie, le droit (y compris la propriété intellectuelle) et la politique.

[Fin de l'annexe et du document]